

COMITÉ DE RETRAITE
RÉGIME DE PENSION POUR LE PERSONNEL DE SOUTIEN, LES TECHNICIENS ET TECHNICIENNES
ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF OU PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

- 4.01 b) Le comité de retraite est composé de onze membres résidant au Canada, dont cinq sont nommés par l'Université de Moncton, un est nommé par l'Association du personnel administratif et professionnel du Centre Universitaire de Moncton, un est nommé par l'Association des techniciens et techniciennes du Centre Universitaire de Moncton, un est nommé par l'Association des employés et employées du Centre Universitaire de Moncton, un est nommé par les employés et employées du Centre Universitaire Saint-Louis-Maillet et un est nommé par les employés et employées du Centre Universitaire de Shippagan. Ces cinq derniers membres doivent être nommés parmi les participants et participantes du présent régime. Le onzième membre est choisi par et parmi les participants ou participantes à la retraite.
- 4.08 a) Les membres du comité entrent en fonction à la date de leur nomination et le demeurent jusqu'à l'expiration de leur mandat, qui ne dépasse pas trois ans, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Le mandat des membres est renouvelable.

Membres du comité :

Johanne Savoie, secrétaire (nommé par l'Université de Moncton) - Secrétaire

Nancy Dumais (nommé par l'Université de Moncton)

Ginette Thériault (nommée par l'Université de Moncton)

Lyne B. Francoeur (nommé par l'Université de Moncton)

Cédric Laverdure (nommé par l'Université de Moncton) - Président

Rémi Noël (nommée par l'APAPUM)

Michel Couture, président, (nommé par l'ATTUM) - Vice-président

Damien Cohé (nommée par l'AEUM)

Thérèse LeBreton (nommé par l'APSUMAS)

Hugues Chiasson (nommé par les employés et employées de l'UMCE)

Pierre Richard (choisi par et parmi les participants et participantes à la retraite)